



## COMITÉ TECHNIQUE DU 21 février 2013

### Compte-rendu de réunion

Comité Technique

Le vingt-et-un février deux mille treize, à 9 heures, le comité technique s'est réuni sous la présidence de M. MOLL Hubert.

#### Membres présents :

##### Représentants des élus :

Mme RAPIN Yveline

MM. LAMBERT Michel, SCHMITT Alain, FORVEILLE Jean-Paul, BESNIER Guy

##### Représentants des agents :

Mmes BRAULT Laurence, MESNAGER Laurence, BIGOT Véronique

MM. NOEL Eric, JANVRIN Gildas, BRINDEAU André

##### CDG 53 :

M. GAREL Arnaud - Mme DUVAL Martine

##### Absents excusés :

*Représentants des élus :* Mme PRIOUX Jeanne, M. RAVE Jean-Marc remplacé par M BESNIER Guy

*Représentant des agents :* Mme OGER Carine, M. ROUE Yann remplacé par Mme MESNAGER Laurence

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint :

- secrétaire : M. SCHMITT Alain

- secrétaire-adjoint : Mme BIGOT Véronique

Le président précise que 5 dossiers sur le dispositif d'accès à l'emploi de titulaire n'ont pu être transmis aux membres dans les temps prévus au règlement intérieur et demande si ces dossiers peuvent être inscrits à l'ordre du jour.

A l'unanimité, les membres donnent leur accord pour l'inscription de ces dossiers.

#### Approbation du compte-rendu de la séance du 6 décembre 2012

Les membres, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu.

#### Dossiers à examiner

| COLLECTIVITÉ     | OBJET DE LA DEMANDE   | AVIS DU COMITE TECHNIQUE     |
|------------------|---|------------------------------|
| C.C.A.S. d'Ernée | <b>Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)</b><br>Les effectifs du CCAS étant constitués uniquement de titulaires, il n'y a pas de rapport sur la situation des agents remplissant les conditions ni de programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire.  | Avis favorable à l'unanimité |
| C.D.G. 53        | <b>Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)</b><br>Le CDG 53 sollicite l'avis du comité technique sur le rapport portant sur la situation des agents et sur le programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire.<br><br>1 agent Cat. B - filière culturelle est éligible au 31 mars 2011.<br><br>Besoins de la collectivité : 1 poste en 2013 - Grade :<br>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe. | Avis favorable à l'unanimité |

L'activité du service justifie la pérennisation de l'emploi d'archiviste créé par délibération du 21 mars 2006. A cet effet, le centre de gestion a besoin de la mise en place d'une sélection professionnelle sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe en 2013.

Communauté de communes de l'Ernée

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

La collectivité sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (loi n°2012-347 du 12 mars 2012).

- 1 agent en CDD, Cat. A - filière administrative, éligible au dispositif au 31 mars 2011

- 2 agents dont 1 en CDI, Cat. A - filière administrative - éligibles ultérieurement

Besoins de la collectivité : 1 poste Cat. A en 2016 - grade : Attaché

- 1 agent en CDI, Cat. A - filière technique, éligible au 31 mars 2011 -

Besoins de la collectivité : 1 poste Cat. A en 2013 - grade Ingénieur

- 2 agents en CDI, Cat.B - filière culturelle, éligibles au 31 mars 2011 -

Besoins de la collectivité : 2 postes Cat. B en 2016 - grade Assistant d'Enseignement Artistique.

- 1 agent en CDD, Cat. C - filière animation, éligible ultérieurement au 31 mars 2011 - Pas de besoin de la collectivité.

**OBSERVATION**

*Les agents concernés ne peuvent cependant accéder qu'aux cadres d'emplois dont les missions relèvent d'une catégorie hiérarchique équivalente à celle des fonctions exercées.*

Communauté de communes des Aveloirs

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

La collectivité sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

En matière de sélection professionnelle, le poste a été créé en 2006 et pourvu en 2007, par un agent contractuel en l'absence d'un candidat statutaire. situation qui s'est renouvelée à chaque vacation de poste effectuée en amont de chaque fin de contrat.

Le poste créé pour l'animation et l'informatisation du réseau des bibliothèques s'est avéré indispensable pour le développement de la lecture sur le territoire et permet d'apporter une dynamique sur le territoire en s'appuyant et en coordonnant le tissu bénévole.

De plus, à sa mise en place, le poste a été soutenu financièrement par la DRAC Pays de La Loire et le Conseil Général de la Mayenne, lesquels continuent à être partenaires dans le cadre du développement de la lecture sur le territoire.

Par ailleurs, d'autres partenariats ont également été mis en place. Devant cette réalité et au regard de l'évolution positive du nombre des bénéficiaires du réseau, la

collectivité souhaite impérativement pérenniser le service et par conséquent le poste dans l'objectif de maintenir et de développer l'accès à la lecture pour l'ensemble de la population par la mise en place d'un système de réservation en ligne et de nouvelles facilités de retrait et restitution pour les lecteurs.

1 agent Cat.B - filière culturelle, éligible au dispositif de la titularisation au 31 mars 2011

- Besoin de la collectivité :

1 poste sur 2013 - grade : assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

---

Commune Bais

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

La collectivité sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel à la titularisation

- 1 agent Cat. A - filière culturelle éligible au dispositif de la titularisation au 31 mars 2011.

Pas de besoin de la collectivité.

---

Commune Pré-en-Pail

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

La collectivité de Pré-en-Pail souhaite recueillir l'avis du Comité Technique sur le rapport d'accès à l'emploi titulaire et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

- 8 agents en CDD, Cat. C - filière technique et 1 agent en CDD, Cat. B - filière sportive non éligibles au dispositif

La collectivité précise qu'une réflexion est en cours sur 3 postes vacants - cat. C - inscrits au tableau des effectifs.

---

Commune Saint-Germain-le-Guillaume

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

La collectivité sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

- 1 agent éligible au dispositif de la titularisation ultérieurement au 31 mars 2011 - Cat. A - filière administrative.

Besoins de la collectivité : 1 poste en 2013 - grade Attaché.

---

S.I.A.E.P. de la région d'Ernée

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi (+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

Présentation du rapport sur les agents non titulaires et du programme pluriannuel de titularisation

- 1 agent Cat. A - filière technique, éligible au dispositif au 31 mars 2011 - Besoin de la collectivité : 1 poste sur 2014 - grade : Ingénieur

- 1 agent Cat. A - filière technique, non éligible au dispositif.

Pas de besoin de la collectivité : la mission de l'agent s'achève fin 2011

Syndicat de bassin pour  
l'aménagement de la  
rivière l'Ernée

**Dispositif de cdisation et titularisation des non titulaires  
le programme pluriannuel du dispositif d'accès à l'emploi  
(+présentation du bilan)**

Avis favorable à l'unanimité

Présentation du rapport sur les agents titulaires et  
programme pluriannuel de titularisation.  
(Rapport transmis par courrier le 29 janvier 2013)

- 1 agent Cat. B - filière technique éligible au dispositif  
ultérieurement au 31 mars 2011.

Besoin de la collectivité : 1 poste en 2014 - cat. B - grade :  
technicien principal de 2ème classe.

---

**SIVU Ecole de musique de Villaines La Juhel**

Le syndicat sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire.

9 agents de Cat B - filière Culturelle dont 7 en CDI :

- 5 agents en CDI éligibles au dispositif : 4 Assistants Spécialisés Education Artistique et 1 Assistant Enseignement Artistique
- 2 Assistants d'Enseignement Artistiques en CDD, éligibles ultérieurement
- 2 Assistants Enseignement Artistiques non éligibles au dispositif.

Besoin de la collectivité : pas de postes d'ouverts actuellement compte tenu du contexte : le schéma départemental va prendre effet au 1er janvier 2014 (fusion de 2 communautés de communes et la 3ème communauté de communes devrait fusionner avec le territoire de Mayenne).

*Avis favorable à l'unanimité.*

**Commune de St Thomas de Courceriers**

La commune sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire.

3 agents en Cat. C - filière technique - grade : adjoints techniques de 2ème classe non éligibles au dispositif.

*Avis favorable à l'unanimité.*

**Commune de NEUILLY LE VENDIN**

La commune sollicite l'avis du comité technique sur le rapport et le programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire.

1 agent Cat. C éligible au dispositif - filière technique - grade : adjoint technique de 2ème classe.

Besoin de la collectivité : 1 adjoint technique de 2ème classe en 2013.

*Avis favorable à l'unanimité.*

**SIVU Ecole intercommunale de musique et de danse Maurice RAVEL BONCHAMP -ARGENTRE**

Le calcul doit être revu pour les 3 agents de Cat. B - filière culturelle en CDI.

Les membres du comité technique, pour ne pas retarder la procédure, donnent pouvoir au président pour émettre un avis favorable à l'unanimité, si des agents étaient éligibles au dispositif.

**Prochaines réunions :**

CT : 21 mars 2013 à 10h

CT : 6 juin 2013 - formation CHS : 9h à 10h30

comité technique : 10h45 à 12h15.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10h30.*

Le Secrétaire,

Le Secrétaire-Adjoint,

Le Président,

M. SCHMITT Alain

Mme BIGOT Véronique

M. MOLL Hubert